



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

BILANS

INTERMÉDIAIRES

du développement des compétences

CYCLE **2**

Enseignement fondamental

Nom :

Prénom :



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

BILANS

INTERMÉDIAIRES

du développement des compétences

CYCLE **2**

Enseignement fondamental

Élève

Nom :

Matricule :

Prénom(s) :

École :

Titulaire(s)

M./Mme

M./Mme

Autre(s) intervenant(s) de l'équipe pédagogique

Domaines de développement et d'apprentissage

M./Mme

.....

M./Mme

.....

M./Mme

.....

M./Mme

.....

Dates des échanges

Signature(s) des parents /
du responsable d'éducation

Signature(s) du (des)
titulaire(s) de classe

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Par leur signature, les parents / le responsable de l'éducation certifient qu'ils ont pris connaissance du présent document
lors d'un échange tel que prévu par le règlement grand-ducal y afférent.

Extraits de la loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire

Art. 3. La formation scolaire favorise l'épanouissement de l'enfant, sa créativité et sa confiance en ses capacités. Elle lui permet d'acquérir une culture générale, le prépare à la vie professionnelle et à l'exercice de ses responsabilités de citoyen dans une société démocratique. Elle l'éduque aux valeurs éthiques fondées sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'amène à respecter l'égalité entre les filles et les garçons. Elle constitue la base de l'éducation permanente.

Les familles sont associées à l'accomplissement de ces missions. Pour favoriser l'équité des chances, des dispositions appropriées rendent possible l'accès de chacun, en fonction de ses aptitudes et de ses besoins particuliers, aux différents types ou niveaux de la formation scolaire.

Extraits de la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental

Art. 7. [...] Les deuxième, troisième et quatrième cycles de l'enseignement fondamental comprennent les domaines de développement et d'apprentissage suivants:

1. l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que l'ouverture aux langues;
2. les mathématiques;
3. l'éveil aux sciences et les sciences humaines et naturelles;
4. l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé;
5. l'éveil à l'esthétique, à la création et à la culture;
6. la vie en commun et les valeurs. [...]

Art. 9. Chaque classe est dirigée par un instituteur, désigné titulaire de classe dans le cadre de l'organisation scolaire.

Le titulaire de classe a pour mission:

1. d'amener, par des mesures de différenciation pédagogique, ses élèves à atteindre les objectifs définis par le plan d'études;
2. de documenter l'organisation des activités scolaires et les parcours de formation des élèves;
3. d'évaluer régulièrement les apprentissages des élèves;
4. d'informer périodiquement les parents dès que des difficultés scolaires apparaissent;
5. d'engager un dialogue avec les parents dès que des difficultés scolaires apparaissent;
6. d'organiser régulièrement des réunions d'information et de concertation avec les parents des élèves; [...]

Art. 22. En principe, chaque élève soumis à l'obligation scolaire parcourt un cycle de l'enseignement fondamental en deux années. Pour permettre aux élèves d'atteindre les objectifs fixés par le plan d'études dans le temps imparti, les équipes pédagogiques s'appuient sur les dispositifs et les mesures de différenciation pédagogique suivants:

1. des dispositifs de différenciation des parcours de formation à l'intérieur de la classe pour aider les élèves qui éprouvent des difficultés et pour stimuler les élèves qui manifestent des aptitudes particulières;
2. des mesures de décloisonnement consistant à permettre à des élèves de différentes classes d'être regroupés temporairement selon leurs besoins, leurs intérêts ou leur niveau de compétence;
3. la possibilité offerte à un élève de suivre des enseignements dans un autre cycle;
4. des mesures d'accompagnement décidées en fin de cycle pour être mises en oeuvre au cycle suivant selon les besoins de l'élève.

Art. 24. Les apprentissages sont régulièrement évalués par le titulaire de classe.

L'évaluation est au service des apprentissages. Elle a pour objectifs:

1. l'observation du travail de l'élève et l'adaptation de l'enseignement à ses besoins;
2. l'information régulière de l'élève, de ses parents et du personnel intervenant sur les progrès réalisés;
3. la prise de décisions motivées en relation avec la progression de l'élève au cours et à la fin du cycle.

L'évaluation situe la performance de l'élève à la fois par rapport aux connaissances antérieures et par rapport aux apprentissages témoignant de la maîtrise des objectifs définis par le plan d'études.

Chaque élève reçoit un dossier d'évaluation dès qu'il est soumis à l'obligation scolaire. Ce dossier documente la progression des apprentissages de l'élève et certifie à la fin de chaque cycle que l'élève a développé le socle de compétences pour suivre avec fruit l'enseignement dans le cycle subséquent.

Il accompagne l'élève jusqu'à la fin de sa scolarité au sein de l'enseignement fondamental.

Le titulaire de classe est responsable de la tenue du dossier: [...]

Extraits du règlement grand-ducal modifié du 6 juillet 2009 déterminant les modalités d'évaluation des élèves ainsi que le contenu du dossier d'évaluation

Art. 2. Au cours d'un cycle d'apprentissage, l'évaluation est formative. L'évaluation formative répond aux principes suivants:

1. Elle donne à chaque élève l'occasion de montrer ce qu'il sait et ce qu'il est capable de faire.
2. Elle porte plutôt sur la mobilisation des compétences dans des situations concrètes que sur l'assimilation et la reproduction de connaissances isolées.
3. Elle tient compte des différentes manières d'apprendre des élèves et des différences qui existent entre les élèves par rapport à leur développement cognitif, langagier, moteur, affectif et social.
4. Elle permet aux élèves de se rendre compte de leur progrès: elle les encourage à se poser des questions sur leur progression, à expliquer et à documenter leur démarche d'apprentissage et leurs stratégies de réflexion.

À la fin d'un cycle, l'évaluation est certificative. L'évaluation certificative se base sur une variété de travaux pour témoigner de l'atteinte du socle de compétences du cycle ou d'un niveau de compétence inférieur ou supérieur.

Art. 3. L'évaluation formative est un facteur essentiel de motivation, de confiance en soi et de progrès des élèves. Elle informe l'élève, ses parents, le titulaire de classe et, le cas échéant, l'équipe pédagogique sur les progrès accomplis, les difficultés à surmonter et les apprentissages à réaliser afin d'atteindre le socle de compétences défini pour le cycle ou, par après, un niveau de compétence supérieur.

Elle influence les actions pédagogiques que le personnel enseignant met en oeuvre et le choix des moyens didactiques appropriés. Elle aide l'élève à prendre conscience de ses acquis et de sa façon d'apprendre et à développer de nouvelles stratégies d'apprentissage.

Art. 5. Au cours des deuxième, troisième et quatrième cycles, l'évaluation formative est utilisée couramment et de façon équilibrée. Elle examine d'une part le degré de maîtrise de connaissances et de savoir-faire spécifiques liés à une compétence et d'autre part le degré de développement des compétences à développer conformément au plan d'études. Elle se pratique à l'aide d'outils de collecte appropriés, que sont notamment les tâches orales ou écrites, les grilles d'observation, la consultation de plans de travail individuels ou collectifs, l'analyse de productions d'élèves, l'inventaire des travaux et des projets personnels ainsi que les discussions individuelles ou en petit groupe.

Les erreurs inhérentes à chaque démarche d'apprentissage ne pénalisent pas les élèves, mais constituent des indicateurs utiles à leur égard et à celui du personnel enseignant.

(Règl. g.-d. du 16 décembre 2011)

Art. 6. Au cours des deuxième, troisième et quatrième cycles, les parents participent trimestriellement à des échanges individuels organisés par le titulaire de classe sur les progrès accomplis par leur enfant dans les différents domaines de développement et d'apprentissage définis à l'article 7, alinéa 2 de la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental. Au cours de l'année scolaire, les parents sont informés par le titulaire de classe chaque fois que des difficultés en relation avec la progression de l'élève apparaissent. [...]

Art. 6bis. Les élèves qui au cours des cycles 2, 3 ou 4 quittent l'enseignement fondamental pour un autre ordre d'enseignement au Luxembourg ou à l'étranger et qui n'ont pas atteint le socle de compétences du cycle d'apprentissage qu'ils ont fréquenté, reçoivent un bilan des compétences établi par le titulaire de classe qui indique les niveaux de compétence atteints par l'élève dans les différents domaines de développement et d'apprentissage, tels qu'ils sont définis dans l'annexe I du règlement grand-ducal du 11 août 2011 fixant le plan d'études pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental.

Un bilan des compétences est également établi pour les élèves qui quittent l'enseignement fondamental avant la fin d'un cycle d'apprentissage afin de poursuivre leurs études dans un autre pays.

Art. 10. Le plan d'études définit pour chaque cycle d'apprentissage le socle de compétences à atteindre par un élève pour suivre avec fruit l'enseignement dans le cycle subséquent. Sont uniquement pris en compte pour la décision de promotion les socles de compétences définis pour les branches des domaines de développement et d'apprentissage mentionnés à l'article 7 de la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental à l'alinéa 1, points 1 et 2 et à l'alinéa 2, points 1 et 2, à l'exception de la langue française au deuxième cycle d'apprentissage et de la langue luxembourgeoise aux deuxième, troisième et quatrième cycles.

Art. 11. Sur décision de l'équipe pédagogique, consignée sur le bilan de fin de cycle, un élève qui, après une année d'enseignement, a atteint le socle de compétences défini pour le cycle, peut être admis au cycle suivant. En cas de désaccord avec la décision de l'équipe pédagogique, les parents peuvent introduire dans le délai de 15 jours un recours auprès de l'inspecteur d'arrondissement qui statue endéans un mois.

Art. 12. Sur décision de l'équipe pédagogique, un élève peut bénéficier d'une année supplémentaire pour atteindre le socle de compétences du cycle. Avant la prise de décision et dès que des difficultés d'apprentissage apparaissent, les élèves concernés bénéficient des mesures de différenciation pédagogique prévues à l'article 22 de la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental. Les parents sont régulièrement informés des progrès de leur enfant.

La décision de recourir à une année supplémentaire ne peut être prise ni avant le premier trimestre de la deuxième année que passe l'élève au cycle d'apprentissage, ni après le 15 juin de cette année. Si l'élève a fréquenté une classe d'éducation précoce au premier cycle, la décision de recourir à une année supplémentaire ne peut être prise ni avant le premier trimestre de la troisième année que passe l'élève au cycle d'apprentissage, ni après le 15 juin de cette année.

Après concertation avec les parents, l'équipe pédagogique leur communique la décision de recourir à une année supplémentaire avant le 15 juin de l'année scolaire en cours.

En cas de désaccord avec la décision de l'équipe pédagogique, les parents peuvent introduire dans le délai de 15 jours un recours auprès de l'inspecteur d'arrondissement qui statue endéans un mois.

GLOSSAIRE

Compétence

La capacité de réaliser une tâche à partir d'un ensemble de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes acquis.

L'évaluation des compétences est une évaluation formative effectuée à la fin du trimestre, se référant aux objectifs définis pour la fin du cycle.

Compétences visées prioritairement

Pour les domaines de développement et d'apprentissage (langues, mathématiques et sciences), les compétences visées prioritairement par le plan d'études sont énumérées sur une page introductive en distinguant le niveau socle et le niveau avancé.

Niveau socle

Un référentiel présentant les compétences dont la maîtrise est attendue à la fin de chaque cycle.

Niveau avancé

Un référentiel présentant des compétences dont la maîtrise dépasse les attentes pour la fin de chaque cycle.

Espace et formes

Trimestre		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Autre niveau de socle visé

Aux élèves qui profitent d'un enseignement adapté à leurs besoins dans certains domaines, l'enseignant ou l'équipe pédagogique proposent des activités de différenciation en évaluant l'élève, le cas échéant, par rapport à un niveau de compétence inférieur ou supérieur.

Autre niveau de socle visé : C2 C3

Performances

La performance est une action de l'élève orientée vers la réalisation d'une tâche contextualisée. La performance est une mobilisation ponctuelle de ressources (connaissances, savoir-faire, stratégies et techniques) pour développer et atteindre des compétences d'un ou de plusieurs domaines d'apprentissage.

L'évaluation des performances se pratique à l'aide d'outils de collecte appropriés, que sont notamment les tâches orales ou écrites, les grilles d'observation, la consultation de plans de travail individuels ou collectifs, l'analyse de production d'élèves, l'inventaire des travaux et des projets personnels ainsi que les discussions individuelles ou en petit groupe.

L'évaluation des performances est une évaluation effectuée à un ou plusieurs moments précis se référant aux sujets traités au courant du trimestre et basés sur le plan d'études.

A+ ou A = très bien

B+ ou B = bien

C+ ou C = satisfaisant

D+ ou D = insuffisant

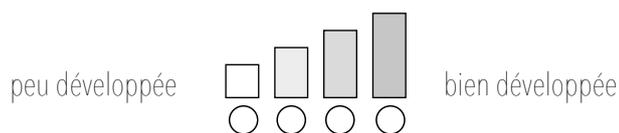
Performances de l'élève

Compétences transversales

Compétences qui visent les objectifs généraux de l'enseignement fondamental et qui sont à intégrer dans tous les domaines de développement et d'apprentissage.

A cette fin, les enseignants organisent leurs activités d'apprentissage de manière structurée en ayant recours, dans toute la mesure du possible, à des situations diversifiées et transdisciplinaires, favorisant l'autonomie des élèves.

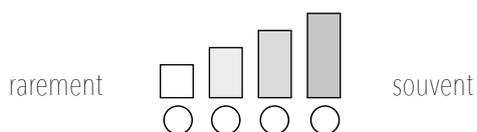
L'appréciation des compétences transversales se fait moyennant une échelle:



L'élève dans ses apprentissages / L'élève dans sa classe

Une appréciation de l'engagement et du comportement de l'élève dans les différentes situations d'apprentissage.

Cette appréciation se fait moyennant une échelle:



Observations et perspectives

Le cas échéant, le titulaire de classe peut décrire le progrès et les difficultés de l'élève par rapport aux socles de compétences définis par le plan d'études. Les remarques retenues dans ces rubriques permettent d'interpréter de manière nuancée l'appréciation des compétences et des performances exprimées dans les tableaux et échelles d'évaluation.

Compétences transversales

Démarches mentales

- Saisir l'information
- Traiter l'information
- Mémoriser l'information
- Utiliser l'information
- Produire une nouvelle information
- Communiquer l'information

Manières d'apprendre

- Apprendre à apprendre
- Apprendre de façon consciente et autonome
- Gérer son apprentissage
- Allier apprentissage et bien-être

Emploi des médias

- Sélectionner et utiliser judicieusement les offres des médias
- Concevoir et diffuser ses propres médias
- Comprendre et évaluer les conceptions des médias
- Reconnaître et faire un travail de réflexion sur les influences des médias

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Démarches mentales									
Manières d'apprendre									
Emploi des médias									

Date	Observations et perspectives

MATHÉMATIQUES

Compétences visées prioritairement au cycle 2

Niveau socle

Espace et formes	Nombres et opérations
<ul style="list-style-type: none">• Situer des objets par rapport à lui-même et par rapport à d'autres objets (à gauche/à droite, en haut/en bas, devant/derrière, dedans/dehors)• Reconnaître et utiliser en situation les termes appropriés: carré, rectangle, triangle, disque, cube et boule• Reconnaître et décrire les régularités dans des motifs et des structures géométriques• Compléter des figures géométriques simples en utilisant la symétrie axiale• Désigner les surfaces (carré, rectangle, triangle) et les solides (cube, parallélépipède) simples par le terme approprié, décrire et comparer leurs propriétés (côtes, sommets, faces)	<ul style="list-style-type: none">• Comparer, ordonner, encadrer et intercaler des nombres• Savoir effectuer les opérations de l'addition et de la soustraction dans l'espace numérique de 0 à 100• Construire le sens des nombres et représenter les nombres de 0 à 100 dans un contexte authentique• Effectuer mentalement des opérations d'addition et de soustraction dans l'espace numérique de 0 à 100 comportant au maximum trois chiffres significatifs (p.ex. $57+6$) et exprimer des multiplications simples à l'aide d'une addition dans des situations contextualisées
Grandeurs et mesures	Résolution de problèmes d'arithmétique
<ul style="list-style-type: none">• Reconnaître des grandeurs dans des situations de vie• Découvrir que les unités sont utilisées pour quantifier les grandeurs• Utiliser des instruments de mesure• Utiliser des unités de mesurage conventionnelles de longueur (cm, m), d'argent (€), de temps (h, j), de capacité (l) et de masse (kg)• Élargir les représentations mentales liées aux unités de temps (année, mois, jours de la semaine, heure)	<ul style="list-style-type: none">• Reformuler l'énoncé du problème en ses propres mots• Trouver l'opération arithmétique qui s'applique à un problème• Résoudre des problèmes simples d'addition et de soustraction à une opération et communiquer le résultat de façon orale, écrite ou à l'aide d'une illustration

Niveau avancé

Espace et formes	Nombres et opérations
<ul style="list-style-type: none">• Concevoir des plans et des cartes simples et savoir les utiliser• Continuer, transformer et créer des motifs et des structures géométriques• Examiner le périmètre et l'aire de surfaces• Déterminer en comptant les surfaces unitaires (carré, papier quadrillé...) l'aire et le périmètre de surfaces simples• Continuer des motifs géométriques complexes et créer des motifs	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser des algorithmes et les propriétés du système de numérotation, de l'addition et de la soustraction (associativité, commutativité...) pour organiser et effectuer des calculs de manière efficace• Représenter une démarche ayant mené à la solution et comparer différentes démarches qui ont conduit au même résultat
Grandeurs et mesures	Résolution de problèmes d'arithmétique
<ul style="list-style-type: none">• Élargir les représentations mentales liées aux unités de temps (écrire la date, intervalles de 15 minutes)• Connaître et savoir utiliser des nombres décimaux simples utilisés pour désigner des grandeurs dans des situations de vie : € et Cent• Estimer et comparer des grandeurs	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer et communiquer oralement une démarche de résolution en indiquant les différentes étapes• Anticiper un résultat, l'estimer par supputation, formuler et vérifier des hypothèses, vérifier la pertinence du résultat

L'élève s'engage dans ses apprentissages :

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Application									

Date	Observations et perspectives

ALPHABÉTISATION ET ALLEMAND

Compétences visées prioritairement au cycle 2

Niveau socle

Production orale	Compréhension de l'oral
<ul style="list-style-type: none">• Répondre à des questions posées dans le contexte de la classe• Fournir des renseignements sur soi-même et son entourage• Utiliser les mots et les expressions étudiés en classe• Respecter les règles de la conversation (demander la parole, attendre son tour, ne pas interrompre les autres, écouter)	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre des messages et des consignes dans le contexte de la classe• Dégager le sens global et les idées principales des propos de son interlocuteur• Activer ses connaissances antérieures• Émettre des hypothèses sur le contenu et les vérifier• Répondre à des questions du type « qui ? », « où ? », « quoi ? »• Utiliser et interpréter les indices qui accompagnent les textes (contexte, bruit de fond, acoustique, musique...)• Formuler une appréciation personnelle du texte, dire si on l'aime ou non
Production écrite	Compréhension de l'écrit
<ul style="list-style-type: none">• Observer, découvrir et utiliser les stratégies orthographiques de l'articulation, de la réflexion et de la mémorisation• Orthographier correctement un vocabulaire de base de grande fréquence en relation avec les thèmes travaillés en classe (Schreibwortschatz)• Écrire phonétiquement des mots qui ne font pas partie du lexique de base• Élaborer et consulter des outils collectifs et/ou individuels de référence (listes de mots, dictionnaires illustrés...)• Rédiger une phrase simple• Utiliser la majuscule en début de phrase et dans les noms propres• Utiliser certains signes de ponctuation• Copier sans faute• Rédiger en groupe ou individuellement certains types de textes• Écrire de manière lisible et fluide	<ul style="list-style-type: none">• Décoder en contexte les mots inconnus à l'aide des correspondances grapho-phonétiques• Segmenter un mot en groupes signalétiques, syllabes écrites et/ou en lettres• Recomposer un mot à partir de ses lettres, syllabes écrites et/ou groupes signalétiques• Lire à haute voix en articulant correctement et en respectant la ponctuation• Formuler des hypothèses et vérifier celles-ci en fonction du contexte ou de l'illustration• Surmonter les difficultés de compréhension par la poursuite de la lecture, des retours en arrière, la relecture, l'ajustement de la vitesse de lecture...• Lire silencieusement un texte simple et court à une vitesse appropriée et témoigner de sa compréhension globale dans des réponses à des questions• Dire de qui ou de quoi parle le texte lu

Niveau avancé

Production orale	Compréhension de l'oral
<ul style="list-style-type: none">• S'affirmer, émettre une opinion• Exprimer ses sentiments• Demander des compléments d'information• Raconter une expérience personnelle• S'échanger sur des faits vécus dans le cadre de la classe en respectant les règles convenues	<ul style="list-style-type: none">• Identifier et restituer les composantes essentielles propres au genre du texte (personnages, lieu...)• S'impliquer dans une conversation courte portant sur un sujet préparé en classe• Caractériser des personnages d'un texte d'écoute
Production écrite	Compréhension de l'écrit
<ul style="list-style-type: none">• Identifier les particularités orthographiques d'un mot• Activer ses connaissances antérieures et ses expériences personnelles• Lire oralement son texte ou le faire lire afin d'obtenir des suggestions d'amélioration• Copier sans faute et de manière fluide des textes courts et simples dont le lexique a été travaillé en classe et rédiger de petites aventures ou des histoires	<ul style="list-style-type: none">• Restituer ou reformuler une partie du texte à l'aide de ses propres mots• Formuler une appréciation personnelle du texte, dire si on l'aime ou non• Lire de manière fluide et en articulant correctement des textes simples

L'élève s'engage dans ses apprentissages :

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Application									

Date	Observations et perspectives

FRANÇAIS

Compétences visées prioritairement au cycle 2

Niveau socle

Production orale	Compréhension de l'oral
<ul style="list-style-type: none">• Recourir à des mots et formules simples étudiés en classe• Réciter des textes courts mémorisés• Participer à des mini-dialogues	<ul style="list-style-type: none">• Écouter et comprendre des consignes simples et très courantes dans le contexte de la classe• Écouter et comprendre de manière sélective• Répondre à des questions du type « qui ? », « où ? », « quoi ? »• Comprendre des conversations courtes sur des sujets connus à condition que l'on parle lentement et distinctement et que l'on utilise un langage très simple• Comprendre des informations simples à propos d'un objet (taille, couleur, ...) bien que l'on doive se servir de répétitions fréquentes, d'images voire de gestes

Niveau avancé

Production orale	Compréhension de l'oral
<ul style="list-style-type: none">• Participer de façon créative à des jeux de rôle• Se présenter brièvement• Formuler une demande simple pour obtenir quelque chose	<ul style="list-style-type: none">• Identifier et utiliser des aides à l'écoute (intonation, gestes, mimique, bruits de fond, musique, images, figurines...)• Restituer la trame d'un texte d'écoute simple à l'aide de trois à quatre images• Reformuler ou visualiser des informations

Production orale

Autre niveau de socle visé : C3 C4

Trimestre						5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Performances de l'élève

Compréhension de l'oral

Autre niveau de socle visé : C3 C4

Trimestre						5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Performances de l'élève

L'élève s'engage dans ses apprentissages :

Trimestre					5	6	7	8	9
Application									

Date	Observations et perspectives

LUXEMBOURGEOIS

Compétences visées prioritairement au cycle 2

Niveau socle

Production orale	Compréhension de l'oral
<ul style="list-style-type: none">• Demander des compléments d'information• Respecter les règles de la conversation (demander la parole, attendre son tour, ne pas interrompre les autres, écouter)• Utiliser un lexique adéquat pour désigner des objets utilisés dans le contexte scolaire et à la maison• Formuler des relations spatiales• Exprimer des relations temporelles• Restituer une histoire préparée en classe	<ul style="list-style-type: none">• Dégager le sens global et les idées principales des propos de son interlocuteur• Écouter des extraits de livres de la littérature enfantine lus à haute voix• Comprendre des textes simples et courts de différents genres, factuels ou littéraires, à condition qu'ils soient clairement articulés et que le contexte soit clarifié avant d'aborder l'écoute• Émettre des hypothèses sur le contenu et les vérifier• Diriger l'attention sur les éléments essentiels• Utiliser et interpréter les indices qui accompagnent les textes (contexte, bruit de fond, acoustique, musique...)

Niveau avancé

Production orale	Compréhension de l'oral
<ul style="list-style-type: none">• Participer activement à des discussions• Exprimer sa pensée et ses sentiments• Présenter un sujet auquel on s'intéresse d'après un modèle donné, lors d'exposés plus longs, bien que le développement reste simple• S'affirmer, émettre une opinion• Écouter et prendre en compte les propos des autres	<ul style="list-style-type: none">• Reformuler le texte à l'aide de ses propres mots• Distinguer entre le réel et la fiction• Dégager et décrire les informations (personnages, temps, lieu, actions, intentions) du texte• Formuler une appréciation personnelle du texte, dire si on aime ou non

L'élève s'engage dans ses apprentissages :

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Application									

Date	Observations et perspectives

ÉVEIL AUX SCIENCES

Compétences visées prioritairement au cycle 2

Niveau socle

L'homme	La nature
<ul style="list-style-type: none">• Distinguer et nommer les principales parties du corps humain• Faire preuve d'un comportement responsable en matière de santé et d'hygiène personnelle• Élaborer les règles pour l'hygiène dentaire et soigner ses dents correctement	<ul style="list-style-type: none">• Apprendre à connaître les premières techniques de travail en vue de l'exploration de la nature (ramasser, sécher des plantes...)• Décrire quelques caractéristiques essentielles d'animaux et de plantes, ainsi que leurs stratégies d'adaptation à leur milieu de vie• Suivre un exposé d'une certaine durée (élevage d'animaux, culture de plantes, arbre au cours de l'année)• Réaliser une « fiche descriptive » sous la direction de l'enseignant
La technologie	L'espace et le temps
<ul style="list-style-type: none">• Monter, démonter et analyser des objets et dispositifs• Manier concrètement, examiner et comparer des objets, instruments et outils• Formuler des questions dans le cadre de l'exploration (libre ou dirigée) de phénomènes• Comparer les résultats d'essais, essayer de les interpréter et tirer de premières conclusions• Indiquer différents critères pour des classifications simples d'objets• Cerner les aspects de sécurité lors du maniement d'appareils techniques (p.ex. outils, instruments tranchants)• Réaliser une construction simple (p.ex. le modèle d'un véhicule) à l'aide de matériel de tous les jours	<ul style="list-style-type: none">• Saisir la structure et l'affectation des espaces dans le proche environnement personnel et s'y orienter• Comprendre que les hommes utilisent les espaces de différentes manières• Exprimer son opinion quant à l'aménagement ou sur des propositions d'aménagement d'espaces (p.ex. salle de classe, couloir, cour de récréation, rue)• Structurer des périodes (p.ex. la journée)• Observer et noter des changements dans la nature, respectivement dans les activités humaines au fil des saisons• Classer des événements de façon chronologique (déroulement de la journée)

Niveau avancé

L'homme	La nature
<ul style="list-style-type: none">• Explorer de façon ludique les performances, les limites et l'interaction de ses organes sensoriels et les expliquer• Reconnaître, représenter et expliquer la forme, la fonction et l'interaction de différentes parties du corps• Composer sa propre « biographie »	<ul style="list-style-type: none">• Réfléchir sur le comportement des hommes vis-à-vis de la nature• Classer des espèces animales connues et nommer des catégories de classification (p.ex. dans le cadre de la collection d'images d'animaux)• Réaliser une série de dessins ou de photos avec de petits textes relatifs à l'évolution d'une plante, à l'élevage d'un animal
La technologie	L'espace et le temps
<ul style="list-style-type: none">• Exprimer des hypothèses relatives à des phénomènes observés• Évaluer les avantages et désavantages d'appareils techniques• Classer des objets selon des critères• Planifier et réaliser de petites expériences en fonction d'une question ou d'un sujet spécifique	<ul style="list-style-type: none">• Décrire des espaces familiers, leur structuration et leur équipement et les comparer à d'autres• Soumettre des propositions pour un aménagement alternatif / l'embellissement d'un espace, en discuter et les mettre en pratique (salle de classe, cour de récréation, rue), fabriquer et expliquer des panneaux d'orientation• Représenter un espace (p.ex. la salle de classe, l'école et ses environs) par un modèle simple et expliquer le rapport avec la réalité• Attribuer des événements récurrents et uniques de sa vie au passé, au présent ou au futur• Expliquer les liens existant entre les activités humaines (professions) et le déroulement de la journée/de l'année• Élaborer un cycle annuel commun avec indication des événements vécus, à l'aide d'objets réels, de photos, de dessins d'enfants, de travaux de bricolage, de petits textes

L'homme

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Performances de l'élève	<input type="checkbox"/>								

La nature

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Performances de l'élève	<input type="checkbox"/>								

La technologie

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Performances de l'élève	<input type="checkbox"/>								

L'espace et le temps

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Performances de l'élève	<input type="checkbox"/>								

L'élève s'engage dans ses apprentissages :

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Application									

Date	Observations et perspectives

EXPRESSION CORPORELLE, PSYCHOMOTRICITÉ, SPORTS ET SANTÉ

Éducation physique et sportive

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Performances de l'élève	<input type="checkbox"/>								

Natation

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Performances de l'élève	<input type="checkbox"/>								

L'élève s'engage dans ses apprentissages :

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Application									

Date	Observations et perspectives

ÉVEIL À L'ESTHÉTIQUE, À LA CRÉATION ET À LA CULTURE

Arts plastiques

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Performances de l'élève	<input type="checkbox"/>								

Musique

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Performances de l'élève	<input type="checkbox"/>								

L'élève s'engage dans ses apprentissages :

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Application									

Date	Observations et perspectives

VIE EN COMMUN ET VALEURS

Éducation morale et sociale (pendant l'année scolaire 2016/17)

Trimestre	1	2	3
-----------	---	---	---

Performances de l'élève

Instruction religieuse et morale (pendant l'année scolaire 2016/17)

Trimestre	1	2	3
-----------	---	---	---

Performances de l'élève

Vie et société (à partir de la rentrée 2017/18)

Trimestre				4	5	6	7	8	9
-----------	--	--	--	---	---	---	---	---	---

Performances de l'élève

L'élève s'engage dans ses apprentissages :

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Application										

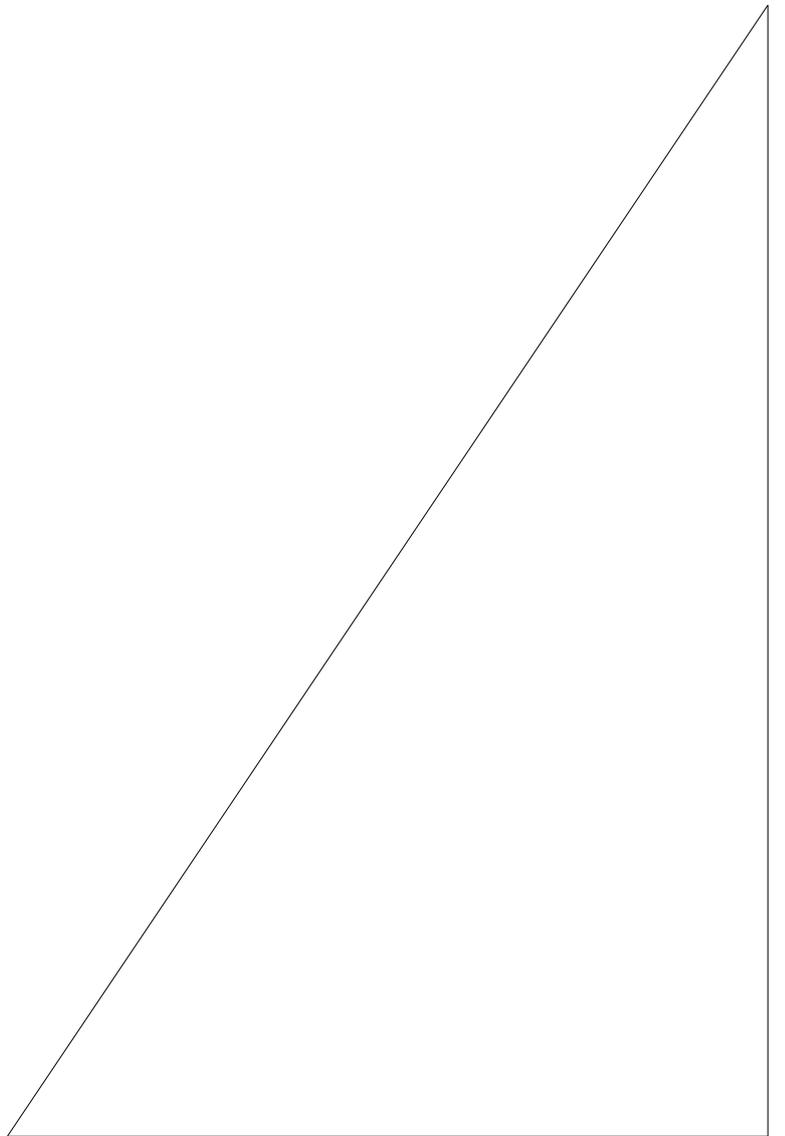
Date	Observations et perspectives

NOMBRE DE LEÇONS D'ABSENCE

Trimestre	Absences avec permission	Absences sans permission
1 hrs hrs
2 hrs hrs
3 hrs hrs
4 hrs hrs
5 hrs hrs
6 hrs hrs
7 hrs hrs
8 hrs hrs
9 hrs hrs

CHANGEMENTS D'ÉCOLE

		Nom de l'école / localité	Date	Nom et signature du titulaire
1	Sortie			
	Entrée			
2	Sortie			
	Entrée			
3	Sortie			
	Entrée			
4	Sortie			
	Entrée			
5	Sortie			
	Entrée			
6	Sortie			
	Entrée			
7	Sortie			
	Entrée			
8	Sortie			
	Entrée			





GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

<http://bilans.men.lu>